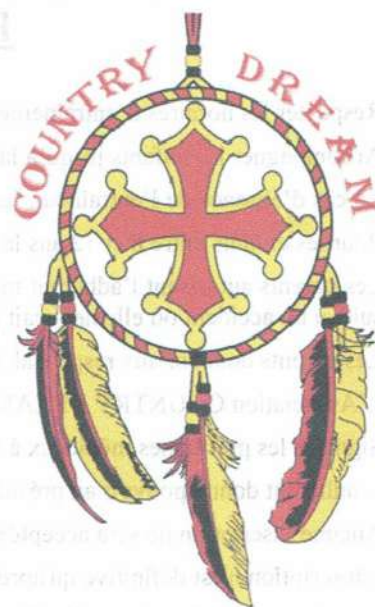


Photo

**COUNTRY DREAM
ST GENIES DE COMOLAS
SAISON 2019 / 2020
FICHE D'INSCRIPTION**



**A
D
H
E
R
E
N
T**

Nom et Prénom

Né(e) le

Adresse
CP - Ville

E-mail

Tel perso

@

FFCLD Licence n°

Choix du niveau

- Débutant / Novice
Intermédiaire
Avancé
Couple
Square dance

Pour tout renseignement s'adresser à :

Présidente	: M	MARTIN Gilbert	Tél : 06.64.65.73.01 ou 04.66.50.10.02
Trésorière	: M ^{me}	DARDEVET Solange	Tél : 06.86.69.97.98
Secrétaire et Animatrice	: M ^{me}	CONIL - MARTIN Magali	Tél : 06.72.72.97.15 ou 04.66.50.10.02
Chargé des Inscriptions	: M.	MAS Michel	Tél : 04.66.82.04.94 ou 06.77.97.83.70

Pour la tarification annuelle voir au dos du document

Définition de la licence: Reste individuelle et nominative

Réservé au Club Nom de l'Émetteur du chèque

Montant de la cotisation Banque

Montant payé Le

Chèque N°

Espèce

Montant payé Le

Chèque N°

Espèce

Ramener au club le dossier complet composé de :

**D
O
S
S
I
E
R**

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- 1 Certificat médical attestant de votre aptitude à la pratique de la danse
- Le questionnaire de santé pour le renouvellement de la licence: **(si avez répondu 1 oui au questionnaire le certificat médical est obligatoire)**
- 1 photo d'identité (Nom et prénom au dos)
- 2 enveloppes timbrées à votre nom et adresse

Le règlement de la cotisation annuelle :

En espèces : l'intégralité de la cotisation à l'inscription.

Par chèque : l'échelonnement est possible en 2 fois.

Le où les chèques seront à l'ordre : **Association COUNTRY DREAM**

Important

Aucun entraînement ou cours ne sera possible **sans certificat médical.**

La totalité du dossier est exigée à l'inscription

Je déclare avoir pris connaissance du statut et du règlement intérieur de l'association.

Et m'engage à les accepter dans leurs intégralités et sans réserve dans leurs dispositions.

30150 ST GENIES DE COMOLAS
Adresse Mail countrydream.m@gmail.com

Signature de L'Adhérent
(Obligatoire)

Extrait du règlement intérieur art 18

Respecter les horaires d'entraînement.

Accompagner les enfants jusqu'à la salle d'entraînement et s'assurer de la présence de l'entraîneur.

En cas d'absence de l'entraîneur, les parents doivent récupérer leurs enfants.

Pour les enfants entre 8 et 12 ans la présence d'un des parents est obligatoire pendant le cours.

Les parents autorisent l'adhérent mineur de plus de 12 ans à participer aux sorties et déchargent l'association de toutes responsabilités suite à un accident où elle ne serait pas responsable.

Les parents donnent aux responsables de l'association l'autorisation de prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence

L'Association COUNTRY DREAM dégage toute responsabilité pour les accidents survenant hors de la salle d'entraînement.

Signaler les problèmes médicaux à l'entraîneur.

L'adhérent donne pouvoir au président et au trésorier de signer sa licence en cas d'oubli de sa part.

Aucune inscription ne sera acceptée sans le dossier d'inscription complet.

L'inscription n'est définitive qu'après accord de l'entraîneur suite à l'essai, dans le cas contraire votre dossier vous sera rendu.

Les chaussures : les talons aiguilles et les claquettes sont strictement interdits pendant les cours.

Il ne sera effectué aucun remboursement de cotisation pour abandon en cours d'année.

Décharge parentale si l'adhérent est mineur

Nom et Prénom de l'adhérent

Nom et Prénom du Responsable

Père

Mère

Tuteur

1 Cours d'essai est offert avant l'inscription

Association COUNTRY DREAM L/A De LAUDUN / L'ARDOISE Cours à LAUDUN Salle du Mille Cub			Tarif annuel licence comprise
Activités	Jours	Horaires	<u>Tarif unique pour les deux Associations</u> 50 € Enfant de moins de 12 ans 80 € Par Personne 140 € Pour les couples mariés ou en concubinage. Pour les familles à partir du 3 ^{ème} adhérent la cotisation annuelle passe à 70 € par personne Conditions identiques pour les familles recomposées ayant la même domiciliation. Possibilité à tous les adhérents de faire plusieurs horaires L'entraîneur déterminera le maintien des cours pendant les vacances scolaires <u>Pour tout renseignement</u> Tél : 06.72.72.97.15 / 06.64.65.73.01 Tél : 04.66.82.04.94 / 06.77.97.83.70 Mail : countrvdream.m@gmail.com Site : http://www.country-dream.com <u>Cours du vendredi</u> Les cours pourront être modifié par l'entraîneur en fonction du calendrier de l'association
Square Dance où Répétition pour démos A la demande de l'Animatrice	Lundi	19h30 à 21h 00	
Association COUNTRY DREAM De SAINT GENIES DE COMOLAS Cours dans la Salle des Fêtes			
Activités	Jours	Horaires	
Débutants / Novices	Mardi	19h à 20h10	
Partner / Intermédiaires	Mardi	20h10 à 21h00	
Intermédiaire + et Avancés où Débutants / Novices / Partner A définir selon le nombre de participants	Vendredi	18h30 à 20h	